

**Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du mardi 12 juillet 2022**

D04_120722

L'an deux mil vingt-deux, le douze juillet à seize heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, dans l'auditorium de l'IMAG, sous la présidence de David DECHENAUD, Vice-président chargé de la formation.

Point à l'ordre du jour : Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires

Président de séance : David DECHENAUD

Membres présents : Véronique MOLINARI, Nicolas TERZI, Jean BRETON, Gwenaël DELAVAL, Sylvie MARTIN-MERCIER, Laurence VIANES.

Membres représentés : Catherine ORSINI-SAILLET (procuration à Véronique MOLINARI), Bernard BRUNET (procuration à Sylvie MARTIN-MERCIER), Jacky CUVEX-COMBAZ (procuration à Nicolas TERZI), Emmy MARC (procuration à Gwenaël DELAVAL).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : David DECHENAUD, Vice-président chargé de la formation.

Vu l'article 79 des statuts de l'Université Grenoble Alpes,

Vu les conditions de quorum non réunies lors de la séance du 7 juillet 2022 et la nouvelle convocation de la commission le 12 juillet 2022,

L'offre de formation et les modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	46
Membres présents (dont président de séance)	7
Membres représentés	4
Nombre de votants	11
Voix favorables	11
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, l'offre de formation et les modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires.

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 30 août 2022

Le Vice-président chargé de la formation

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Dechenaud', with a stylized flourish at the end.

David DECHENAUD

Publié le : 06/09/2022

Transmis au Rectorat le : 06/09/2022

**ANNEXES DE L'EXTRAIT DES
DÉLIBÉRATIONS
N°D04_120722**

SERVICE DES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX							Date approbation CFVU : 07/07/2022 N° de version dans l'accréditation : Formation Initiale/Formation Continue Présentiel En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées																			
Intitulé de l'UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Code Apogée	SEMESTRE	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient(1) + (2)	Modalité choisie (Cf. annexe)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES										NOMBRE D'HEURES						Règle du Max			
							1ère session					Session de rattrapage					CM	TD	TP	TD/TP	CM/TD	CM/TP	OUI	NON		
							Contrôle Continu (CC)	Coef.(1) ou %	Evaluation Terminale (ET)	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %										
Affûter ses neurones	UCW0L101 UCW0M200	S1	S2	ETC		1	4			E/O/Dossier					Dossier				22							
Analyser les messages médiatiques : études de cas	UCW0L203 UCW0M291		S2	ETC		1	5			DM					DM		1	22								
Anthropocène et limites planétaires	UCW0L210	S1	S2	ETC		1	5			E	4h				QCM en ligne		1	22								
Archéométrie	UCW0L103 UCW0M253	S1		ETC		1	3			E/Assiduité	1h				E ou O	1h ou 10mn	1	22								
Atelier du spectateur	UCW0L174		S2	ETC		1	2		E/O				O		Session de rattrapage intégrée à la Session 1			22								
Avenir : faire son bilan	UCW0L153	S1	S2	ETC		1	1		Dossier/O/Assiduité				E		Session de rattrapage intégrée à la Session 1			18								
Bioéthique	UCW0L104 UCW0M202	S1	S2	ETC		1	3			E/Assiduité	2h15	1			O	15mn	1	18								
Communication publique, information et questions de santé	UCW0L206 UCW0M294	S1		ETC		1	5			E	2h				E	2h	1	22								
Conception pédagogique & technologies numériques	UCW0L207 UCW0M295	S1		ETC		1	1		E/Assiduité Travail sur table sur PC				E		Session de rattrapage intégrée à la Session 1			22								
Construire son projet entrepreneurial	UCW0L186 UCW0M277	S1	S2	ETC		1	1		E/O/Assiduité				O		Session de rattrapage intégrée à la Session 1			18								
Créativité et innovation	UCW0L107	S1	S2	ETC		1	2		O/CR				O/Vidéo		Session de rattrapage intégrée à la Session 1			22								
Déployer la communication digitale d'une association	UCW0L216 UCW0M304	S1		ETC		1	2		CR/O				CR/Vidéo		Session de rattrapage intégrée à la Session 1			22								
Des médias à internet, socio-histoire de la communication	UCW0L159		S2	ETC		1	5			E	1h30	1			E	1h30	1	22								
Détention et formation	UCW0L187 UCW0M278	S1		ETC		1	1		Dossier/O/Assiduité				Dossier		Session de rattrapage intégrée à la Session 1			22								
Détention et journal	UCW0L198 UCW0M287		S2	ETC		1	1		Dossier écrit/Assiduité				Dossier		Session de rattrapage intégrée à la Session 1			22								
Dispositifs participatifs : animer une convention citoyenne	UCW0L217 UCW0M305		S2	ETC		1	2		CR/O				CR		Session de rattrapage intégrée à la Session 1			22								
Écriture créative au service des marges "sans voix" précarités silencieuses, singularités invisibles	UCW0L199 UCW0M288	S1		ETC		1	1		E/Assiduité				E		Session de rattrapage intégrée à la Session 1			22								
Egalite Femmes _Hommes... Enjeux, défis et questionnement du "genre" aujourd'hui	UCW0L149 UCW0M259	S1		ETC		1	1		CR/O/Assiduité				CR/O		Session de rattrapage intégrée à la Session 1			22								
Engagement associatif et syndical	UCW0L112 UCW0M112 UCW0B112 UCW0B112	S1	S2	ETC		1	5			Rapport d'activité/O		1			O	20mn	1									
Environnement et santé	UCW0L113		S2	ETC		1	4			E/O/QCM					E ou O		1				22					
Etoiles et planètes	UCW0L116	S1	S2	ETC		1	4			E/Assiduité	2h				E	1h ou 2h	1	22								
FabLabJamSession dans l'Anthropocène En partenariat avec Design Factory Grenoble	UCW0L215 UCW0M303		S2	ETC		1	2*		E/évaluation produit/O				Rapport		Session de rattrapage intégrée à la Session 1			22								
Femmes dans la littérature de l'Antiquité	UCW0L209 UCW0M297		S2	ETC		1	2		E/QCM (30mn) ou CR				E		Session de rattrapage intégrée à la Session 1			22								
Football et sociétés : regard sociologique et historique	UCW0L225 UCW0M306		S2	ETC		1	2		E/O				Dossier		Session de rattrapage intégrée à la Session 1			18								
Formation musicale et artistique	UCW0L113 UCW0M113 UCW0B113 UCW0B113	S1	S2	ETC		1	5			Rapport d'activité/O					O		1									
Hack ton campus En partenariat avec Design Factory Grenoble	UCW0L188 UCW0M279	S1	S2	ETC		1	1*		E/O/Assiduité				E		Session de rattrapage intégrée à la Session 1			22								
Histoire de la littérature de jeunesse européenne	UCW0L189 UCW0M280	S1	S2	ETC		1	2		E/O				E		Session de rattrapage intégrée à la Session 1			22								

Histoire de l'optique géométrique	UCWOL223 UCWOM310	S1		ETC		1	1	E/ Assiduité				E		Session de rattrapage intégrée à la Session 1							22				
Histoire de l'optique ondulatoire	UCWOL224 UCWOM311		S2	ETC		1	1	E/ Assiduité				E		Session de rattrapage intégrée à la Session 1							22				
Histoire des droits de l'homme	UCWOL163 UCWOM262		S2	ETC		1	5			QCM ou Devoir	2h			QCM ou Devoir	2h	1	18								
Histoire des sciences, des grecs à la fin du 19ème siècle	UCWOL123 UCWOM209	S1		ETC		1	3			E/Assiduité	2h15			O	15mn	1	18								
Histoire des sciences depuis le début du 20ème siècle	UCWOL122 UCWOM210		S2	ETC		1	3			E/Assiduité	2h15			O	15mn	1	18								
L'Homme préhistorique	UCWOL125 UCWOM255		S2	ETC		1	3			E/Assiduité	1h			E ou O	1h ou 10mn	1	22								
Information et Communication dans les sociétés contemporaines	UCWOL158	S1		ETC		1	5			E	1h30	1		E	1h30	1	22								
Initiation à la linguistique	UCWOL128	S1		ETC		1	1	E/ Assiduité				E		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22							
Internet : culture et communication	UCWOL130	S1	S2	ETC		1	1	E/Assiduité				O		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22							
Jeux combinatoires et raisonnements mathématiques	UCWOL131	S1	S2	ETC		1	2	O/Dossier écrit				O		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22							
L'agression humaine : une perspective de psychologie sociale	UCWOL219 UCWOM312	S1	S2	ETC		1	5			E	1h			E	1h	1	22								
La Paix, moteur d'Education, d'Action, de Communication et d'Engagement	UCWOL226 UCWOM307	S1	S2	ETC		1	2	O/Poster				O		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				20							
Langage et musique : applications éducatives et thérapeutiques	UCWOL227 UCWOM308		S2	ETC		1	2	E				O		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22							
Les risques naturels en montagne	UCWOL136 UCWOM214	S1		ETC		1	1	O/Dossier écrit/Assiduité				O		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22							
Linguistique Française - syntaxe et discours	UCWOL139	S1		ETC		1	2	E/O				E		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22							
L'Univers	UCWOL140	S1	S2	ETC		1	5			QCM	30mn			QCM	30mn	1	22								
Médias et questions internationales	UCWOL160	S1		ETC		1	5			E	1h30	1		E	1h30	1	22								
Migrations, immigrations et étrangers en France	UCWOL190 UCWOM281		S2	ETC		1	5			QCM ou Devoir	2h			QCM ou Devoir	2h	1	18								
Mobilités sociétales : un voyage créatif En partenariat avec Design Factory Grenoble	UCWOL200 UCWOM289		S2	ETC		1	1*	Challenge/Assiduité				E/O		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22							
Naissance du médicament	UCWOL142	S1	S2	ETC		1	5			E	2h	1		E	2h	1	22								
Ouverture au monde juridique	UCWOL191	S1		ETC		1	5			QCM ou Devoir	2h	1		QCM ou Devoir	2h	1	22								
Parole et cerveau	UCWOL192	S1		ETC		1	2	E/Compte rendu				O		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22							
Penser la crise écologique	UCWOL201	S1	S2	ETC		1	5			QCM	1h	1		QCM	1h	1	22								
Phonétique phonologie : Acquisition de la prononciation d'une langue étrangère	UCWOL193		S2	ETC		1	1	E/DM/Assiduité				E		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22							
Phonétique et phonologie - Les 1er pas de la parole	UCWOL143	S1	S2	ETC		1	1	E/DM/Assiduité				E		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22							
Préparer sa candidature CV lettre entretien	UCWOL152 UCWOM252	S1	S2	ETC		1	1	E/O/Assiduité				E		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				18							
Réflexion sur les sciences	UCWOL222 UCWOM309	S1	S2	ETC		1	3			E/Assiduité	2h15	1		O	15mn	1	18								
Regards sur les médias	UCWOL208 UCWOM296	S1		ETC		1	5			DM				DM		1	22								
Rumeurs et commérages sous l'œil des sciences de la communication	UCWOL213	S1		ETC		1	5			E	1h30			E	1h30	1	22								
Scandales, censures et controverses artistiques L'art en débat : approche sociales, historique et juridique	UCWOL202 UCWOM290		S2	ETC		1	2	CR/DM				DM		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22							
Sciences, vulgarisation et médiation	UCWOL214 UCWOM302	S1		ETC		1	1	O/Animation/Assiduité				E		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22							
Sociolinguistique - discours, langue et pouvoir	UCWOL195 UCWOM283		S2	ETC		1	2	DM/QCM				E		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22							
Street Art : approche historique, sociale, politique et culturelle	UCWOL196 UCWOM284	S1	S2	ETC		1	2	E/CR/QCM				E/QCM		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22							
Surdité et parole multimodale	UCWOL197	S1	S2	ETC		1	1	E/O/Assiduité				O		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22							
Vulgarisation scientifique et écriture journalistique	UCWOL194 UCWOM282		S2	ETC		1	1	E/Assiduité				E		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22							
Zététique et auto défense intellectuelle	UCWOL148 UCWOM285	S1	S2	ETC		1	5			Dossier		1		Dossier		1	22								
Maths Prépro PE	UCWOL.....	S1	S2	ETC		1	NC MOOC	3 tests de 1h en ligne 1 test de 2h en ligne avec questions ouvertes/rédaction				Examen en ligne		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				24							
Total Nbre d'heures																	544	714		0	66	0			

Légende :

	ETC 2021-2022 renouvelés
	ETC créés en 2022-2023
	ETC en partenariat avec Design Factory Grenoble
	ETC Maths Prépro PE (accès prioritaire aux étudiants AED)

Commentaires :

Le nombre d'ECTS est fixé par les composantes en fonction du RDE

* ETC ayant un format nécessitant une règle d'assiduité adaptée et n'autorisant pas d'absence

CONTRÔLE CONTINU INTEGRAL :

2 modalités possibles

Organisation des épreuves par l'enseignant - Session de rattrapage intégrée à la session 1

Modalité 1 - Contrôle de l'assiduité

Nature de l'épreuve	Règles d'assiduité aux enseignements	Règles d'assiduité aux examens	NOTE FINALE	Session de rattrapage intégrée à la session 1
3 notes minimum : 1 note d'assiduité aux enseignements 2 notes de CC minimum (écrit, oral, compte-rendu de projet...) <i>Organisation des CC par l'enseignant</i>	2 absences injustifiées sont autorisées A partir de la 3ème absence injustifiée : note d'assiduité = 0 Si absence justifiée* = la note d'assiduité n'est pas impactée	Si absence injustifiée à au moins un des deux CC alors l'étudiant est défaillant : note = ABI (seul le jury, souverain, peut apprécier la nature de l'absence et remplacer une défaillance par une note égale à zéro) Si absence justifiée*, une épreuve de rattrapage est proposée dans la mesure du possible. Dans le cas contraire l'enseignant affecte un 0 à l'épreuve de CC.	Transmission d'une seule note au SET (Moyenne des 3 notes) Si une note de CC sur les deux = ABI alors la note finale = ABI 1 note ABI entraîne un résultat DEF (défaillant) L'étudiant peut se présenter à la session de rattrapage	Elle est organisée lors du dernier créneau horaire de l'enseignement <i>Session de rattrapage organisée par l'enseignant</i> Un étudiant ayant obtenu 1 note <10 à la moyenne des 3 notes peut se présenter à la session de rattrapage Cette nouvelle note remplace la plus mauvaise note obtenue en CC pour le recalcul de la moyenne

Modalité 2 - Pas de contrôle de l'assiduité

Nature de l'épreuve	Règles d'assiduité aux enseignements	Règles d'assiduité aux examens	NOTE FINALE	Session de rattrapage intégrée à la session 1
2 notes de CC minimum (écrit, oral, projet...) <i>Organisation des CC par l'enseignant</i>	NEANT	Si absence injustifiée à au moins un des deux CC alors l'étudiant est défaillant : note = ABI (seul le jury, souverain, peut apprécier la nature de l'absence et remplacer une défaillance par une note égale à zéro) Si absence justifiée*, une épreuve de rattrapage est proposée dans la mesure du possible. Dans le cas contraire l'enseignant affecte un 0 à l'épreuve de CC.	Transmission d'une seule note au SET (Moyenne des 2 notes) Si une note de CC sur les deux = ABI alors la note finale = ABI 1 note ABI entraîne un résultat DEF (défaillant) L'étudiant peut se présenter à la session de rattrapage	Elle est organisée lors du dernier créneau horaire de l'enseignement <i>Session de rattrapage organisée par l'enseignant</i> Un étudiant ayant obtenu 1 note <10 à la moyenne des 2 notes peut se présenter à la session de rattrapage Cette nouvelle note remplace la plus mauvaise note obtenue en CC pour le recalcul de la moyenne

EVALUATION TERMINALE
3 modalités possibles

Modalité 3 - Contrôle de l'assiduité

Nature de l'épreuve	Règles d'assiduité aux enseignements	Règles d'assiduité aux examens	Calcul note finale
1 note d'assiduité aux enseignements et 1 note d'évaluation terminale (écrit, oral, compte-rendu de projet...) <i>Organisation de l'évaluation par le SET</i>	2 absences injustifiées sont autorisées <u>A partir de la 3ème :</u> Si absence injustifiée alors la note d'assiduité = 0 Si absence justifiée* = la note d'assiduité n'est pas impactée	Si absence injustifiée alors l'étudiant est défaillant : note = ABI (seul le jury, souverain, peut apprécier la nature de l'absence et remplacer une défaillance par une note égale à zéro) Si absence justifiée* : note = ABJ = 0	Transmission d'une seule note au SET (Moyenne des 2 notes) Si la note d'épreuve terminale = ABI alors la note finale = ABI 1 note ABI entraîne un résultat DEF (défaillant) L'étudiant peut se présenter à la session de rattrapage du mois de Juin <i>Session de rattrapage organisée par le SET</i>

Modalité 4 - Pas de contrôle de l'assiduité

Nature de l'épreuve	Règles d'assiduité aux enseignements	Règles d'assiduité aux examens	NOTE FINALE
1 note de contrôle en cours de semestre (QCM, écrit, oral...) <i>Organisation du contrôle par l'enseignant</i> et 1 note d'évaluation terminale (écrit, oral, compte-rendu de projet...) <i>Organisation de l'évaluation par le SET</i>	NEANT	Si absence injustifiée alors l'étudiant est défaillant : note = ABI (seul le jury, souverain, peut apprécier la nature de l'absence et remplacer une défaillance par une note égale à zéro) Si absence justifiée au contrôle en cours de semestre*, une épreuve de rattrapage est proposée dans la mesure du possible. Dans le cas contraire l'enseignant affecte un 0 à l'épreuve de CCI Si absence justifiée à l'épreuve terminale* : note = ABJ = 0	Transmission d'une seule note au SET (Moyenne des 2 notes) Si une seule des deux notes = ABI alors la note finale = ABI 1 note ABI entraîne un résultat DEF (défaillant) L'étudiant peut se présenter à la session de rattrapage du mois de Juin <i>Session de rattrapage organisée par le SET</i>

Modalité 5 - Pas de contrôle de l'assiduité

Nature de l'épreuve	Règles d'assiduité aux enseignements	Règles d'assiduité aux examens	NOTE FINALE
1 note d'évaluation terminale (écrit, oral, compte-rendu de projet...) <i>Organisation de l'évaluation par le SET</i>	NEANT	Si absence injustifiée alors l'étudiant est défaillant : note = ABI (seul le jury, souverain, peut apprécier la nature de l'absence et remplacer une défaillance par une note égale à zéro) Si absence justifiée* : note = ABJ = 0	Transmission de la note au SET 1 note ABI entraîne un résultat DEF (défaillant) L'étudiant peut se présenter à la session de rattrapage du mois de Juin <i>Session de rattrapage organisée par le SET</i>

* Le document justificatif doit être transmis au SET au plus tard 15 après après la séance

Enseignements Transversaux à Choix Interdisciplinaires

Règles de cadrage

SOMMAIRE

1. ORGANISATION GENERALE
2. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS
3. ORGANISATION DES EXAMENS
 - 3.1 Modalités d'évaluation
 - Contrôle continu intégral
 - Examen terminal
 - 3.2 Nature des épreuves / Règles d'assiduité
 - 3.3 Session de rattrapage
4. CONSULTATION DES COPIES
5. DISPOSITIONS POUR LES PUBLICS SPECIFIQUES

LES TEXTES DE REFERENCE

- Arrêté du 30 Juillet 2018 relatif à la licence,
- Arrêté du 25 Avril 2002 relatif au diplôme national de master,
- Arrêté du 30 Juillet 2018 relatif à la licence modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations (CNF) conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,
- Code de l'éducation :
 - pour la partie législative, articles L.121-3, L 611-2 à L 611 -8, L 611-11, L 612-1, L 612-2 à L 612-3, L613-1, L 613-2, L 613-3 à L 613-5, L.612-8,
 - pour la partie réglementaire, articles D.123-13, D.123-14, D 611-1 à D 611-6, D 612-32-1 à D 612-32-4, D 613-1 à D 613-6, D.613-17,
- Circulaire du 1^{er} mars 2000 relative à l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur,
- Circulaire du 27 décembre 2011 relative à l'organisation des examens et concours l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap,
- Lettre de la Direction de l'Enseignement Supérieur du 03 mars 2006 relative aux jurys d'examens et de concours.

1. ORGANISATION GENERALE

Les Enseignements Transversaux à Choix (ETC) Interdisciplinaires, prévus dans les maquettes d'enseignements, sont semestriels et ne requièrent pas de prérequis.

Seuls les ETC listés ci-dessous, peuvent être choisis aux deux semestres d'une même année et/ou plusieurs années de suite sous réserve de l'avis favorable de l'enseignant responsable :

- Engagement citoyen
- Formation musicale et artistique

Au sein d'une offre couvrant des thématiques diversifiées, l'étudiant est amené à faire un choix d'ETC en fonction du positionnement de l'ETC dans la maquette de son parcours (semestre 1 ou semestre 2). Au cours de sa licence et/ou de son master, l'étudiant pourra valider différents ETC.

Tous les ETC sont porteurs d'ECTS.

Le nombre d'ECTS varie en fonction du parcours dont l'ETC dépend.

Pour faciliter le choix de l'étudiant, un forum de présentation des ETC est organisé début Septembre avant la campagne d'inscription du semestre 1. Cette première campagne commence le lendemain du forum et dure 3 semaines. A la suite du forum, l'étudiant devra obligatoirement formuler son choix sur une application web dédiée.

Une seconde campagne d'inscription pour le semestre 2 est organisée en Janvier.

2. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements ont un format de 18 à 22 heures d'enseignement + examen d'épreuve terminale ou session de rattrapage CCI.

Les créneaux horaires réservés aux ETC sont :

- Lundi, Mardi et Mercredi : de 17h30 à 19h30
- Jeudi : de 13h30 à 15h30 ou de 15h30 à 17h30

Les activités proposées sont variables : travaux dirigés, travaux pratiques, cours magistraux en passant par des formes plus expérimentales ou participatives.

L'assiduité aux enseignements est obligatoire, cependant le contrôle de l'assiduité est à la discrétion de l'enseignant responsable.

Règles d'assiduité aux enseignements : cf. annexe 1

Une absence d'assiduité est autorisée pour les publics spécifiques (cf. point 5)

3. ORGANISATION DE EXAMENS

Les épreuves doivent être organisées pendant le créneau dédié aux ETC afin d'éviter tout chevauchement avec les sessions d'examens des composantes.

3.1 Modalités d'évaluation

Il existe deux modes d'évaluation possibles : le contrôle continu intégral (2 modalités possibles) ou **l'évaluation terminale** (3 modalités possibles), cf. tableau annexe 1.

Le mode d'évaluation est défini par le responsable pédagogique en charge de l'ETC.

Toutefois, **le contrôle continu intégral sera à privilégier.**

Les modalités d'évaluation, fixées par l'enseignant responsable, sont validées annuellement par la Commission Formation et Vie Universitaire en Juin ou en Juillet.

Contrôle continu intégral

Les épreuves sont organisées par l'enseignant, habituellement sur les créneaux horaires de l'ETC.

Ce mode de contrôle prévoit la communication régulière des notes et des résultats à l'étudiant avant la délibération du jury en informant clairement les étudiants du caractère provisoire de ces notes (cf. point 3.3 Session de rattrapage ci-après).

Evaluation terminale

Le Service des Enseignements Transversaux (SET) se charge de l'organisation à savoir :

- fixe la date des épreuves en accord avec l'enseignant
- transmet l'information aux étudiants
- recrute le personnel de surveillance (le cas échéant)
- fournit les copies d'examen et le kit de surveillance (liste d'émargement, PV, enveloppe ...)

Le SET ne gère pas l'organisation des heures de passages des épreuves orales.

➤ Sujets d'examen

Les sujets d'examen doivent être rédigés sous format Word et transmis au SET, au plus tard, une semaine avant l'examen pour deux raisons essentielles :

- pallier un éventuel imprévu le jour de l'examen, absence de l'enseignant par exemple.
- pouvoir assurer correctement la remise des sujets aux étudiants bénéficiant d'un aménagement spécifique par le personnel de surveillance

Reprographie des sujets d'examen :

Pour une prise en charge de la reprographie du sujet par le SET, un exemplaire du sujet doit être transmis par voie électronique au minimum 15 jours avant le début de l'épreuve.

➤ Surveillance d'examen

L'enseignant responsable du sujet doit être présent sur le lieu de l'épreuve.

En cas d'empêchement pour raison de force majeure, l'enseignant est responsable de son remplacement par un autre enseignant du même secteur disciplinaire et doit, dans la mesure du possible, rester joignable. Dans ce cas, il doit en informer le SET au plus tôt.

Un personnel de surveillance sera présent avec l'enseignant uniquement au-delà de 40 étudiants.

Consignes pour les enseignants qui surveillent leur examen sans l'aide d'un personnel de surveillance :

- récupérer les copies, le brouillon et le kit de surveillance au SET avant l'épreuve
- arriver dans la salle 30 mn avant le début de l'épreuve afin de prendre connaissance du "kit de surveillance" (procès-verbal, liste d'émargement et liste de notation) et d'installer la salle (distribution de copies et des feuilles de brouillon)
- respecter l'heure de début et l'heure de fin de l'examen
- Ramener l'enveloppe contenant "le kit de surveillance" au SET (RDC du bâtiment Pierre Mendès France) dès la fin de l'examen.

Une permanence sera assurée.

➤ Accès aux salles

Les étudiants ne sont admis à composer que sur présentation de leur carte d'étudiant (ou d'un certificat de scolarité et d'une pièce d'identité avec photo : carte d'identité, passeport, permis de conduire) et après vérification de leur inscription sur la liste d'émargement. Les pièces d'identité numérisées ne seront pas prise en compte.

Un étudiant qui se présente au moment de l'épreuve sans que son nom ne figure sur la liste d'émargement est autorisé à composer sous réserve de vérifier la régularité de son inscription. Il doit obligatoirement signer la liste d'émargement et doit être informé que sa note pourra être prise en compte uniquement si son inscription est régularisée avant la tenue des jurys (faire mention de cet incident sur le procès-verbal de surveillance).

Un étudiant retardataire pourra être accepté :

- Au plus tard 30 minutes après le début de l'épreuve lorsque celle-ci est inférieure ou égale à 3 heures
- Au plus tard 1 heure après le début de l'épreuve lorsque celle-ci dure plus de 3 heures

Aucun temps de composition supplémentaire ne sera accordé à l'étudiant retardataire (la mention du retard et sa justification seront portées au procès-verbal de surveillance).

Aucun étudiant n'est autorisé à sortir avant la fin du délai autorisé aux retardataires (30 minutes ou 1 heure) sauf nécessité absolue (raison médicale).

➤ Anonymat / transmission des copies

A l'Université Grenoble Alpes et conformément à la charte des examens, l'anonymat doit être garanti lors des examens terminaux. En conséquence, aucun signe distinctif permettant d'identifier l'étudiant ne doit apparaître sur les copies.

Après la correction, les copies doivent être transmises au SET qui assurera la levée de l'anonymat.

La date limite de transmission est fixée en fonction du calendrier des jurys des composantes et garantit ainsi leur bonne organisation. **Cette date doit être impérativement respectée.**

L'ensemble des copies sera transmis au SET pour archivage.

3.2 Nature des épreuves / règles d'assiduité

Cf. annexe 1

3.3 Session de rattrapage

L'organisation d'une session de rattrapage est obligatoire.

L'épreuve de la session de rattrapage peut être une épreuve écrite, un oral, un compte-rendu de projet... (au choix de l'enseignant en tenant compte du nombre d'étudiants concernés par la session de rattrapage).

Session de rattrapage d'un ETC en évaluation terminale :

Elle est organisée par le SET et se déroule généralement fin Juin.

Le SET informera les enseignants sur le nombre d'étudiants concernés par la session de rattrapage.

La note de la session de rattrapage, quelle que soit la note obtenue, remplace la note de session 1.

Session de rattrapage d'un ETC en Contrôle Continu Intégral :

Cette session doit être intégrée à la session 1 sous la forme d'une évaluation supplémentaire (durant la semaine qui suit le dernier créneau d'enseignement).

Rappel : Les enseignements ont un format de 18 à 22 heures + session de rattrapage

L'enseignant se charge de son organisation.

Ce mode de contrôle prévoit la communication régulière des notes et des résultats à l'étudiant avant la délibération du jury en informant clairement les étudiants du caractère provisoire de ces notes.

La note de la session de rattrapage, quelle qu'elle soit, remplace la plus mauvaise des notes obtenues en contrôle continu intégral.

Rappel - Etudiants concernés par la session de rattrapage :

- Etudiant défaillant à la session 1 (ayant obtenu une ABI : Absence Injustifiée)
- Etudiant ABJ (Absence Justifiée) à l'ETC (note égale à 0) et n'ayant pas obtenu leur semestre ou leur année par compensation
- Etudiant ayant une note à l'ETC inférieure à 10 et n'ayant pas obtenu leur semestre ou leur année par compensation

Etudiants ayant obtenu une note inférieure à 10 et étudiants ABJ : s'ils ont obtenu leur semestre et/ou leur année par compensation, ils ne sont pas autorisés à se présenter à la session de rattrapage sauf si la renonciation à la compensation est prévue dans le RDE.

4. CONSULTATION DES COPIES

La charte des examens de l'UGA prévoit que les copies doivent être communiquées aux étudiants qui le demandent. Ce droit n'est ouvert aux étudiants qu'en ce qui concerne leurs propres copies.

La consultation des copies doit se faire en présence de l'enseignant.

Des permanences de consultation des copies (examens terminaux) seront organisées pour chaque ETC sur demande de l'étudiant en fonction des dates de réunion des jurys et des disponibilités de chaque enseignant.

Dans le cadre d'un contrôle continu, l'enseignant peut permettre à un étudiant de consulter sa copie directement après la correction en l'informant clairement du caractère provisoire de sa note si la consultation a lieu avant la délibération du jury.

5. DISPOSITIONS POUR LES PUBLICS SPECIFIQUES

Des aménagements dans l'organisation et le déroulement des peuvent être mis en place afin de permettre aux étudiants suivants de concilier leurs études et leur situation spécifique :

- Etudiants engagés
- Sportifs de haut niveau (cf. Charte du sport de haut niveau)
- Artistes de haut niveau
- Etudiants en situation de handicap
- Chargés de famille, étudiantes enceintes
- Réserve citoyenne de l'éducation nationale

La mise en œuvre de ces aménagements fait l'objet d'un contrat pédagogique entre l'étudiant et sa composante.

Par conséquent, ce contrat doit s'appliquer également dans le cadre des ETC.